Envoyé en préfecture le 30/03/2026
Reçu en préfecture le 30/03/2026
Publié le
ID : 022-212200943-20260321-DELIB2026_019-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

LANCIEUX
Côtes d'Armor

Date de convocation	Nombre de conseillers
18/03/2026	En exercice : 19
Date d'affichage convocation	Présents : 17
18/03/2026	Procurations : 2
	Votants : 19

VOTE A BULLETIN SECRET

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et unième jour du mois de Mars, à dix heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en présence du public, au nombre prescrit par la loi, dans la Salle d'Honneur de la Mairie sous la présidence de M. Marc WARENGHEM, doyen des conseillers élus.
Présents : Marianne DAIGNAN, Anne-Sophie CHALMEL, Denis PIERRE, Aude BOURGET, Jean-Yves HERVÉ, Michel-Eric EHRLICH, Françoise CHAPLET, Pierrick BEAULIEU, Florence LEGENDRE, Jean-Yves CHAUFOUR, Camille PELLEAU, Monique FREBOURG PELOU, Marc WARENGHEM, Julie FONTAINE, Patrick DALENNES, Laura LECOLLINET, Patrick BRIAND.
Représentés : Guy PATRICK donne procuration à Marianne DAIGNAN, Laurent TIERCEAU donne procuration à Anne-Sophie CHALMEL.
Secrétaire : Camille PELLEAU.

Délibération n° 2026-019

Election du Maire sous la Présidence du doyen d'âge du conseil municipal

Monsieur Marc WARENGHEM, doyen d'âge du conseil municipal prend la présidence de l'assemblée pour procéder à l'élection du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Le Président invite le Conseil Municipal à procéder, à scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection du Maire.

Premier tour de scrutin :
Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
- Bulletins blancs : 3
- Suffrages exprimés : 16
- Majorité absolue : 9 (16/2 plus 1)

Mme Marianne DAIGNAN obtient 16 voix.
Mme Marianne DAIGNAN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamée Maire de Lancieux

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Marianne DAIGNAN, Maire

Camille PELLEAU
Secrétaire

MAIRIE de LANCIEUX
22770 (Côtes-d'Armor)
R.F.

Certifié exécutoire compte tenu de la publication en mairie le 30/03/2026
et de la transmission au représentant de l'Etat le 30/03/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.